

CANAL BANNEGON

N°10 - Janvier 2014

Dans ce numero :

- Page 2 :** - Le mot du Maire
- Les voeux du maire,
Guy James, le 18 janvier
- Page 3 :** - Informations concernant
les élections
- Page 4 :** - Comité des fêtes
- Mémoire des hommes
- Page 5 :** - Ozone, internet haut
débit
- Page 6 :** - La fête du canal
- Page 7 :** - Sapeurs pompiers, A.P.E.
- C.C.A.S., Reflets
d'automne
- Page 8 :** - Renouvellement du
matériel communal
- Programme des
associations

Je boucle ce dixième numéro de Canal Bannegon, qui est aussi le dernier de cette mandature, avec émotion et une pointe de fierté, car je pense qu'il a trouvé sa place au sein de vos foyers et j'espère qu'il vous aura apporté satisfaction au fur et à mesure de son évolution. Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe communication pour son engagement, sa disponibilité et le travail que cela a représenté.

En escomptant que la vie de Canal Bannegon puisse perdurer et qu'on pourra lire le numéro 11 et les suivants...

N'oubliez pas notre site internet qui a déjà reçu énormément de visites : www.bannegon.fr

Le responsable de la commission communication
Laurent Picq

LE MOT DU MAIRE

Je suis heureux de vous adresser le numéro 10 de Canal Bannegon et vous propose une découverte des réalisations et services de notre commune.

Fin mars, j'aurai quitté mes fonctions de maire, comme je l'ai annoncé à la cérémonie des vœux, et j'en profite pour remercier toutes les personnes qui m'ont suivi durant toutes ces années de mandature.

Je ne serai pas candidat aux prochaines élections municipales mais ma succession sera assurée à la tête de la commune ; des candidats vous seront présentés prochainement et je vous demande de leur faire confiance pour leur engagement à poursuivre tous les projets engagés en 2013, afin d'assurer l'avenir de notre commune, ce qui vous permettra d'avoir une très bonne qualité de vie. Je leur souhaite une bonne réussite dans cette lourde responsabilité.

Bonne année à tous,

Le maire, Guy James

LES VOEUX DU MAIRE

C'est dans une salle des fêtes bien remplie que Guy James a déclamé son discours. En commençant par souhaiter la bienvenue à tous, il a énuméré les différents travaux réalisés au cours de l'année 2013.

Il est également revenu sur le festival Excentrique qui a eu lieu sur les berges du canal au mois de juin. Le maire a bien sûr remercié toutes les personnes qui participent à la vie de notre village et félicité ceux qui ont permis à Bannegon d'avoir une deuxième fleur au concours des villages fleuris du Centre.

C'est avec beaucoup d'émotion qu'il a déclaré qu'il ne serait pas candidat aux prochaines élections municipales des 23 et 30 mars. La soirée s'est prolongée autour du traditionnel verre de l'amitié, préparé et servi par l'équipe municipale.

Laurent Picq



Une partie de l'équipe municipale entoure Guy James lors de la pose de la deuxième fleur au panneau du pont de La Rochelle

GUY JAMES, LE 18 JANVIER

Les vœux du maire à Bannegon sont une réussite. Très abondants en petits canapés et mignardises.

Le conseil bien aligné et cravaté nous souhaite d'emblée la bienvenue. Pendant le discours de monsieur Guy James, il nous annonce son départ. Il ne se présentera pas pour un nouveau mandat. Les larmes me montent aux yeux. Heureusement les kirs étaient déjà servis pour faire passer la pilule

Je vais regretter cette sympathique équipe, à l'écoute des habitants, prête à se démenner pour rendre vivant le village.

Je le sais bien, pour avoir participé au comité des fêtes, aux commandes de Christian Richard qui, déguisé en Père Noël, en électricien, en cow-boy, fut toujours présent pour diriger les festivités (Saint Georges, fête du canal, etc) et de Florence Alliaume, trésorière exemplaire. Si il n'y avait pas eu une bonne entente et une bonne ambiance parmi tous, tout ceci n'aurait pas fonctionné.

Et puis en 2010 monsieur le Maire m'a mariée. Sous l'émotion peut-être, son discours était un peu confus, je n'ai pas tout compris, mais j'ai dit oui, et j'ai signé. La confiance était vraiment là.

Madeleine Malin 2



INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LES ÉLECTIONS

L'arrêté du 12 décembre 2013 précise que chaque votant devra présenter une pièce d'identité lors des prochains votes des élections municipales les 23 et 30 mars 2014 et élections européennes le 25 mai 2014

Quelques exemples de titres d'identité :

- Carte Nationale d'Identité
- Passeport
- Carte vitale avec photographie
- Permis de conduire
- Permis de chasser avec photographie

Les titres doivent être en cours de validité à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

DÉROULEMENT DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DANS UNE COMMUNE DE MOINS DE 1000 HABITANTS

- Durant le premier tour de l'élection

Le scrutin est plurinominal avec panachage autorisé.

C'est à dire que :

- L'électeur peut barrer ou écrire des noms sur les listes candidates.
- Il peut placer plusieurs listes dans son enveloppe.

Les voix sont ensuite décomptées par candidats.

Attention: le vote n'est pas comptabilisé si :

- Le nombre de noms proposé dépasse le nombre de places

au conseil municipal.

- L'orthographe d'un nom ne permet pas d'identifier clairement une personne.

Pour l'emporter dès le premier tour, un candidat doit :

- Récouter la majorité absolue des voix (la moitié des voix + une voix).
- Plus de 25% des électeurs inscrits doivent avoir voté pour lui.

Les candidats qui ont obtenu une majorité absolue se voient attribuer un siège au conseil municipal.

A moins que tous les sièges n'aient été attribués, un second tour est organisé.

- Durant le second tour de l'élection

On applique les mêmes règles qu'au premier tour.

Au second tour, les candidats obtenant le plus de voix emportent les sièges restants au conseil municipal. C'est pour cela qu'on parle de scrutin majoritaire: les candidats peuvent être élus avec une simple majorité relative (le candidat qui a obtenu le plus grand nombre de voix est élu).

Si vous ne pouvez pas vous déplacer à votre bureau de vote à ces dates, vous avez la possibilité de voter par procuration.

Sources: www.vie-publique.fr (officiel), www.wikipedia.org

Laurent Picq

Prochaines élections	Date	Durée du mandat	Dernières élections
Municipales	23 et 30 mars 2014	6 ans	9 et 16 mars 2008
Européennes	25 mai 2014	5 ans	7 juin 2009
Départementales	2015	6 ans	Cantoniales de 2008 ou 2011, selon département
Régionales	2015	6 ans	21 mars 2010
Présidentielle	2017	5 ans	22 avril et 6 mai 2012
Législatives	2017	5 ans	10 et 17 juin 2012

COMITÉ DES FÊTES

Saint Georges

Notre Saint Georges a une fois de plus souffert des caprices de la météo. En effet près de 40% des exposants ont renoncé au dernier moment à venir déballer leurs marchandises dans notre village.



La course ne partira plus de la rue de la Halle, comme ici en 2009

Ce 28 avril la rue principale de Bannegon aurait dû être pleine d'exposants, du pont de la Rochelle au monument aux morts (404 mètres réservés, du jamais vu).

La course, elle, a tenu toutes ses promesses. Le nouveau parcours inauguré par un peloton de près de 80 coureurs a satisfait aussi bien les participants que l'organisation. Même si l'incivisme de certains automobilistes, stationnant leur véhicule n'importe où, a causé quelques problèmes de circulation, ce nouveau dispositif a donné entière satisfaction.

Noël des enfants

Le père Noël a comme à son habitude fait la tournée de tous les enfants de la commune par une belle journée (il ne manquait que la neige). Comme chaque année sa venue était attendue et de nombreuses photos ont été faites. Le vin chaud servi sur la place du village a rencontré un grand succès; cela fait quelques années que nous n'étions pas tombés en "manque" de boisson énergétique. Il faut dire qu'il y avait du monde à servir et la nouvelle recette est validée.

L'après midi a vu se dérouler le traditionnel goûter des enfants,

MÉMOIRE DES HOMMES

Suite des recherches de Christian Richard sur les noms gravés sur le monument aux morts de Bannegon (avec la collaboration de Laurent Picq, Guy Alliaume et Didier Arnold)

NOM	PRÉNOM	NAISSANCE	LIEU	DÉCÈS	LIEU DU DÉCÈS	C
CHASSIGNEUX	Antoine Henri	31/05/1890	Bannegon	22/04/1918	La tête de vache, forêt d'Apremont (Meuse)	T
COMBEMOREL	Jean	15/06/1886	Bessais-le- Fromental	09/07/1916	Meurthe et Moselle	T
	Maxime Maurice	28/09/1883	Thaumiers	20/01/1915	La tête de vache, forêt d'Apremont (Meuse)	
DAUGY	Gilbert					
DECOURTIAT	Paul Octave Victor	20/11/1883	Bannegon	25/01/15	La bassée (Nord)	
DUMAY	Henri					
DUMAY	Paul	18/05/1894	Bannegon	12/10/1914	La bassée (Nord)	
DUPLAIX	Jean					
JARRY	Fernand	08/05/1895	Bannegon	14/05/1915	cote 514 devant Merin (Meuse)	
JOLY	Eugène	04/08/1893	Levet	27/10/1914	Bois brûlé, forêt d'Apremont (Meuse)	

avec la projection d'un film. Le tout suivi par la distribution par le père Noël de bons-cadeaux offerts par la commune, et de chocolats par le comité des fêtes. Une bien agréable journée pour petits et grands.

Assemblée générale

L'assemblée générale du comité des fêtes s'est déroulée le samedi 11 janvier 2014, devant une quinzaine de personnes. Le bilan moral est bon et la situation financière est confortable.

Souhaitant m'investir dans d'autres activités, je n'ai pas souhaité prolonger mon rôle de président. De même que Florence Alliaume à son poste de trésorière. Nos deux membres actifs Thierry et Madeleine faisant de même l'effectif de l'association tombe donc à zéro.

Cela fait maintenant 6 ans que j'ai pris la présidence du comité des fêtes de notre village. Cela m'a permis de vivre de nombreuses et nouvelles expériences avec une équipe qui a toujours fait preuve de volonté. Je pense avoir mené à bien tous les projets que j'ai initié avec mon équipe. Mais pour moi cette aventure s'arrête là. Oh, ce n'est pas un coup de tête, cela fait un an que ma décision est prise et que je cherche un successeur, en vain. Certains diront que je quitte le navire; en fait je ne remonte pas à bord, cela fait une différence. J'ai besoin de temps pour me consacrer à d'autres choses. Et puis il faut bien reconnaître que mener le comité à 4 personnes c'est un peu juste et ça use. Cette décision n'est en aucun cas la conséquence d'une mésentente avec le maire ou la municipalité, comme malheureusement dans de nombreuses communes.

Au contraire, même si certains projets ont rencontré quelques opposants, il faut dire que la très grande majorité m'a toujours appuyé dans mes démarches, et que le maire m'a toujours fait confiance, même si parfois ma façon de gérer est un peu particulière.

Je souhaiterais que le comité des fêtes retrouve vite des personnes motivées afin de faire perdurer les quelques manifestations qui ponctuent la vie de notre village. Bien entendu je reste disponible pour aider à cette reprise, aussi bien en conseil qu'en action.

Christian Richard

OZONE, Internet Haut débit

Compte rendu de la réunion publique à la salle polyvalente de Bannegon du 19 décembre 2013 en présence du conseil général.

L'objet de la réunion était concentré sur les problèmes d'installation chez quelques abonnés à la mise en route de l'antenne ainsi que le manque d'abonnements. Dans un premier temps, il faut savoir que les entreprises privées qui sont intervenues à ce jour ont fait preuve de malveillance envers les abonnés, en ne testant pas forcément la réception de l'antenne, dans le seul but de leur vendre des paraboles, plus rentables pour eux, et ceci à l'insu d'Ozone qui sous-traitait. De ce fait, Ozone s'est donc engagé à refaire les installations chez les personnes concernées. Sachez qu'à ce jour, c'est chose faite. Ozone a demandé une personne volontaire pour un essai de trois mois gratuits afin de tester les performances du Wifimax. Monsieur Claude DESOBLIN s'est porté volontaire pour l'essai, en précisant à l'unique condition qu'Ozone respecte son engagement de refaire les installations chez les abonnés lésés. L'engagement étant respecté, internet est installé chez Monsieur DESOBLIN jusque mi-avril 2014.

Actuellement, l'essai montre une émission/réception de 4.5 giga sur les 6 annoncés. Sachez à titre d'information comparative que par ADSL la réception est en moyenne de 1.5 giga et l'émission de 0.8 giga dans le bourg de Bannegon.

Ozone vous informe par ailleurs aussi de la baisse tarifaire de ses abonnements.

Pour le hameau du Rhimbé, qui est situé trop loin de la portée du poteau, l'idéal serait une forte demande d'abonnements des habitants du hameau afin de permettre l'étude de l'installation d'un poteau relais sur place. Attention ce n'est pas un engagement d'Ozone d'établir ce relais, mais uniquement une étude qui justifierait son installation.

Pour les personnes intéressées par les performances d'Ozone et qui souhaiteraient les constater par eux même, Monsieur DESOBLIN leur propose de se rendre à son domicile et de les accueillir. Attention toutefois, nous vous rappelons que l'essai se termine mi-avril. Voilà, amis internautes et futurs internautes, les avancées dont nous devons vous informer!

Jérôme Bilbeau 5

OBSERVATION	RÉGIMENT	GRADE
Tué à l'ennemi	89ème d'infanterie	Sergent
Tué à l'ennemi	61ème d'infanterie	2ème classe
Tué à l'ennemi	95ème d'infanterie	2ème classe
Tué à l'ennemi	295ème d'infanterie	2ème classe
Tué à l'ennemi	295ème d'infanterie	2ème classe
Tué à l'ennemi	56ème d'infanterie	Soldat
Tué à l'ennemi	13ème d'infanterie	Caporal

LA FÊTE DU CANAL

En 2011, la première fête du canal de Berry, organisée à Bannegon par le Conseil Général, sur la vaste pelouse entre la salle des fêtes et le canal, avait connu un franc succès. Cette année, le 8 juin, c'est la région qui y a installé son festival "Excentrique", avec le concours du comité des fêtes et des pompiers.



Auparavant, l'artiste italien Antonio Catalano était d'abord venu à la rencontre des Bannegonnais, pour photographier tous les volontaires et leur demander d'apporter tous les objets qui leur venaient à l'esprit, même les plus hétéroclites, dont il comptait faire des chaises. Des chaises assez particulières. Des chaises pour "prendre le temps de regarder le temps qui passe". L'assemblage a pris place avec le concours de chacun dans la grange de monsieur le Maire, et l'ambiance n'était pas triste, c'est le moins qu'on puisse dire.

Le jour de la fête, les chaises étaient installées tout le long du canal, au pied des peupliers, entre le Petit Vernais et la Croix des Pouzes, où tout le monde a pu se promener au son de son accordéon, et retrouver, reproduites et embellies sur des toiles accrochées à un câble tendu entre chaque arbre, les photos des ses parents, voisins ou amis. Pour ceux qui avaient le pied marin, la promenade pouvait aussi se faire sur l'eau, dans les petits bateaux électriques qu'on trouve habituellement au mouillage à Drevant.

Les autres attractions étaient un très joli parcours dans les tilleuls plantés derrière la caserne des pompiers. Les élèves de l'école y avaient accrochés des petits "haïkus", ces courts poèmes d'inspiration japonaise, composés par eux-mêmes à la suggestion de leur institutrice.

Dans une tente dressée sur la pelouse, on pouvait regarder un intéressant film illustrant la vie foisonnante qui tournait autour des canaux comme le nôtre, au siècle dernier, accompagné des commentaires de deux anciens du village, Jean Letelu et Jacques Dumay.

Enfin, un spectacle de jonglage complétait la fête. L'artiste a dû composer avec l'ennuyeuse perte d'un bouton de pantalon et la pluie qui commençait à tomber, mais les spectateurs, eux, sont restés à l'abri, grâce aux bénévoles du Conseil Régional qui distribuaient généreusement des parapluies. Le courageux jongleur, lui, a terminé avec une chemise trempée, car "the show must go on".

Puis tout le monde est revenu à la salle des fêtes le réconforter autour d'un barbecue, saucisses grillées, frites et salade piémontaise, suivi d'un concert très apprécié. Et que ça danse !

En 2014, *Excentrique* prendra ses quartiers à Saincoins.

Thierry Benoit



Site internet de Bannegon

Toutes nos félicitations pour la 10.000ème visite sur notre site internet né le 29 juillet 2009.

Nous tenons à vous remercier, visiteurs français à étrangers de l'intérêt que vous lui portez et de lui permettre ainsi de rester dynamique et de prospérer. Comptez sur nous pour continuer à le faire évoluer pour vous satisfaire.

Jérôme Bilbeau

SAPEURS POMPIERS



Randonnée pédestre, équestre et vélo du 17 novembre 2013

L'amicale des sapeurs pompiers de Bannegon organisait le 17/11/2013 sa randonnée pédestre, équestre et vélo avec un parcours différent de l'année précédente, puisqu'elle sillonnait les routes de Bannegon et Neuilly en Dun.

Cette année 39 participants contre 76 l'année précédente. 60 personnes ont partagé le pot au feu avec nous à la salle des fêtes.

Le bilan de cette journée était un peu moins bon que d'habitude mais nous avons pu remettre un chèque de 200 euros au profit du Téléthon.

Sainte Barbe

Le bilan de l'année 2013 est de 65 interventions contre 51 en 2012.

Une nouvelle recrue depuis le 01/06/2013, Nelson CAMPOS, ancien JSP de St Amand.

L'effectif est de 17 personnes dont 3 femmes.

Formation

PICQ Aurore : COD0 – PSE1 et PSE2

CAMPOS Nelson : PSC1 – Brevet National de JSP – PSE1 – PSE2 et Equipier SPV

Promotion

1ère classe : GAUDRON Julien – JAMET Jean Marc et TOUNSI Claude.

Sergent : CAMPOS Sylvain et BONNET Bénédicte.

Décoration

CHARPY Gérard

Médaille du Ministère de l'intérieur échelon Vermeil pour 25 ans de service

BONNET Bénédicte

Médaille de la Sécurité Intérieure échelon Bronze pour engagement volontariat.

Association des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves de Bannegon, Bessais-le-Fromental et Vernais regroupe 12 membres actifs pour l'année scolaire 2013/2014. L'école de Bessais-le-Fromental compte 17 élèves et celle de Bannegon 19.

Elle est ouverte à tous les parents du regroupement scolaire, l'adhésion n'est pas payante.

L'objectif de l'association est de contribuer à enrichir la vie dans et autour de l'école en créant du lien entre les parents et en participant activement au financement des différents projets des deux écoles.

Son budget est constitué des bénéfices des différentes opérations que l'A.P.E. organise tout au long de l'année scolaire. Pour l'année scolaire passée, un repas halloween, un concours de belote, une bourse aux vêtements / jouets et un marché de Noël ont permis de récolter environ 1350 euros. L'A.P.E. a ainsi pu prendre en charge l'achat de méthodes d'anglais, d'abonnements livres, de goûters, de chocolats de Pâques et d'une visite en fin d'année à Chevonceau avec une sortie bateau le matin sur le Cher à Saint Aignan sur Cher.

Sophie Baillard et Laetitia Boureau

Goûter de Noël du C.C.A.S.

Le centre communal d'action sociale a offert un goûter aux anciens à partir de soixante-quinze ans ; vingt-six personnes étaient présentes, toutes heureuses de se retrouver pour passer un après-midi ensemble. Un colis festif leur a été remis ; quarante-cinq colis ont ainsi été distribués.

Arlette Desoblin

Assemblée générale extraordinaire et ordinaire du club Reflets d'Automne

L'Assemblée Générale Extraordinaire s'est déroulée le 8 Février afin de changer la dénomination ; le club garde toujours son appellation mais au niveau départemental et national nous devenons Générations Mouvement les Aînés- Ruraux Fédération du Cher. L'Assemblée Générale ordinaire a suivi avec les prévisions des activités 2014.

Arlette Desoblin



RENOUVELLEMENT DU MATÉRIEL COMMUNAL



Le tracteur communal datant de 2003 commençait à nous occasionner diverses petites réparations. Le conseil municipal a donc décidé de le changer via un appel d'offre passé auprès de plusieurs concessionnaires.

Ce sont finalement les établissements Parageau de Dun-sur-Auron qui ont été retenus.

Le nouveau tracteur choisi est un New Holland T5 95, son coût est de 46.000 €, avec une reprise de l'ancien à hauteur 20.000 €.

Le conseil en a également profité pour changer le broyeur d'accotements, par le modèle 180 de la marque Kuhn pour un coût de 8.400 €. L'ancien équipement a été repris pour 1.800 €.

Nous tenons à remercier nos conseillers municipaux agriculteurs pour leurs conseils et leurs négociations.



Philippe André

PROGRAMME DES ASSOCIATIONS

SAINT GEORGES 27 avril

En attendant la remise sur pied d'un nouveau comité des fêtes, la Saint Georges et la brocante auront bien lieu à la date habituelle.

REFLETS D'AUTOMNE

- | | |
|-------------|--|
| 8 janvier | Remise des lots concours permanent belote, tarot |
| 8 février | Assemblée Générale ordinaire |
| 5 mars | Concours de belote interne – resto tête de veau |
| 7 mai | Concours de pétanque – buffet froid |
| 3 septembre | Sortie plein air – resto |
| 9 novembre | Repas de fin d'année |
| 3 décembre | Goûter de Noël |
- Après midi club le 1er et le 3ème mercredi de chaque mois

L'EPINOCHÉ

- | | |
|-----------|--|
| 22 mars | Challenge Christian Mercier, La Baraque |
| 5 juillet | Marathon tous poissons, Le Rhimbé |
| 31 août | Concours - individuel le matin, américaine l'après-midi, La Croix des Pouzes |

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

- | | |
|---------|--|
| 5 avril | Repas à la salle des fêtes de Bessais-le-Fromental |
| 21 juin | Repas le soir de la kermesse à Bessais-le-Fromental (date à confirmer) |
- Bourse aux vêtements et jouets (date non définie)
Concours de belote à la salle des fêtes de Bannegon (date non définie)

Les habitants des communes du RPI, la famille, les amis, sont les bienvenus lors de ces différentes manifestations.

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

- | | |
|-------------|--------------|
| 8 mars | Choucroute |
| 16 novembre | Randonnée |
| 13 décembre | Sainte Barbe |

CANAL BANNÉGON est édité par la Commission communication de la commune de Bannegon

Directeur de la publication: Guy JAMES
Dépôt légal: 1er trimestre 2014

Responsable de Commission: Laurent PICQ
Membres:
Bénédicte BONNET, Laëtitia BOUREAU, Nadine CORDEBOIS, Madeleine MALIN, Philippe ANDRÉ, Thierry BENOIT, Jérôme BILBEAU, Claude DESOBLIN, Guy JAMES, Christian RICHARD.

Mise en pages: T. BENOIT - Photos: un peu tout le monde

